

Hôpital : pourquoi la grève a un impact limité sur les patients

Les médecins de l'hôpital public sont appelés à faire grève ce 3 et 4 juillet, avec des conséquences minimales pour les patients.



Le collectif inter hôpitaux appelle à des manifestations et à une "grève du codage".
afp.com/KENZO TRIBOUILLARD

Par L. L. avec AFP

Publié le 03/07/2023 à 12:45

Partager cet article



Opération "zéro brancards" dans les couloirs des urgences. Les médecins de l'hôpital public sont appelés à faire grève ces 3 et 4 juillet, pour dénoncer le manque d'attractivité de leur métier et réclamer la revalorisation des gardes de nuit et de week-end. "La colère des praticiens est historique", assure la confédération Actions praticiens hôpital (APH) dans un communiqué. "Le mépris de ceux qui ont soigné nos concitoyens pendant la pandémie et qui tiennent encore coûte que coûte doit immédiatement cesser."

Dans le détail : Actions praticiens hôpital, qui n'a pas signé les accords du Ségur de la santé sur la revalorisation des salaires en juillet 2020, appelle à la grève le 3 juillet. Alliance Hôpital et l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH), qui ont signé, appellent à la grève le 4 juillet. "La profession de praticien hospitalier est devenue un véritable repoussoir", estiment-ils. "Un grand nombre de nos collègues de toutes les disciplines et de tous les âges démissionnent." A l'heure actuelle, 30 % des postes de médecins hospitaliers sont vacants, selon les chiffres de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Conséquences minimales sur les patients

Si la colère est bien là, les conséquences de la grève devraient être minimales pour les patients. La plupart des médecins - grévistes ou non - occuperont leur poste. En tant que service public, l'hôpital est soumis à la loi du 31 juillet 1963. Il est obligé d'assurer la continuité des soins. Les praticiens de l'hôpital public devront donc effectuer un "service minimum", comme ils le feraient pendant un dimanche ou un jour férié.

Afin de s'organiser, un préavis de grève doit être déposé cinq jours avant le début du mouvement. Cela laisse le temps aux directeurs d'hôpitaux publics d'avoir recours à des assignations, c'est-à-dire à des lettres qui obligent les médecins à travailler, même s'ils avaient prévu de suivre la grève. Toujours dans l'optique d'assurer un service minimum, les praticiens de l'hôpital public ont interdiction de recourir à une "grève tournante". Celle-ci consiste à alterner les jours de mobilisation entre les salariés de manière que les effectifs ne soient jamais au complet.

Pour toutes ces raisons, l'impact de la grève sera limité. "Il y aura peut-être quelques consultations ou interventions reportées", avance auprès de l'AFP le Dr Rachel Bocher, présidente de l'INPH. Mais les médecins espèrent tout de même se faire entendre. La situation est critique : le nombre de candidats au concours de praticien hospitalier a encore baissé au printemps 2023, avec 3 364 candidatures reçues pour plus de 10 000 postes vacants publiés, contre 4 056 candidatures un an avant, selon les chiffres officiels.

Du côté de la revalorisation des gardes de nuit, Emmanuel Macron avait promis début janvier d'"ouvrir le chantier de la rémunération du travail de nuit" et de la "permanence" des soins, c'est-à-dire des gardes et astreintes. Mais les négociations avec le ministère de la Santé sont au point mort depuis mi-mai. Ce dernier prépare pourtant un plan global permettant de redonner de l'attractivité à la carrière hospitalière, en attente d'arbitrages de Bercy et de Matignon. Les syndicats de médecins hospitaliers seront reçus par le ministère le 4 juillet.